



LA PLANÈTE EN HÉRITAGE

Le journal de la transmission - n°16 - décembre 2019

An aerial photograph of a tropical island. The island is covered in a dense, lush green forest. The water around the island is clear, showing a vibrant turquoise color near the shore, which transitions into a darker blue further out. The coral reef is visible as a textured, light-colored area extending from the island into the water. In the background, there are more islands and mountains under a cloudy sky.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Le Caillou, vent debout pour son patrimoine marin

DOSSIER SPÉCIAL

Les coraux reprennent
des couleurs

P.2-4

ON AVANCE ENSEMBLE

Partageons nos succès

P.5-6

FOCUS TRANSMISSION

Mieux comprendre
le legs

P.7

TÉMOIGNAGE

« Transmettre aux prochaines
générations est mon métier »

P.8

Les coraux reprennent des couleurs

Engagement historique, le gouvernement calédonien annonce la sanctuarisation des derniers récifs coralliens vierges de son territoire.

Joyaux des mers en sursis

Mauve, framboise, vermeil, lilas, jaune canari, bleu roi...

Nous sommes sous l'eau, au beau milieu de la mer de Corail et c'est une explosion de couleurs. On dirait des fleurs mais ces squelettes calcaires incrustés d'algues chatoyantes sont des coraux. Ces derniers occupent moins de 0,2% des fonds marins. Pourtant, ils abritent à eux seuls près de 35% de la vie marine, biodiversité foisonnante composée de plus de 93 000 espèces sur les 270 000 répertoriées. Véritables brise-lames dans bien des zones côtières, ils constituent un rempart

fondamental contre les phénomènes naturels violents tels que les cyclones ou les ouragans. En médecine, on commence à utiliser des molécules issues des récifs coralliens pour élaborer des traitements contre des maladies comme le cancer et le SIDA. Mais ces milieux complexes sont d'une extrême fragilité. Aux actions humaines directes – surpêche, défrichements, pollutions diverses, tourisme de masse – s'ajoutent les effets du réchauffement climatique. Ce dernier aggrave le phénomène de blanchissement du corail, soit le dépérissement de l'organisme qui se traduit par une décoloration. On considère, à ce jour, que 20%

des récifs coralliens mondiaux sont déjà morts et que 25% sont gravement menacés.

Mettre les coraux à l'abri

Depuis plusieurs décennies, nous mettons tout en œuvre pour la protection des coraux. Promouvoir les aires marines protégées, combattre les méthodes de pêche illégale, atténuer les effets du changement climatique mais aussi influencer les politiques de pêche.

En 2012, nous remportons une victoire significative : le gouvernement australien crée le plus grand réseau d'aires marines protégées au monde.



© SERGEY LISITSYN / ISTOCK



Ce réseau couvre trois océans (Indien, Pacifique et Austral) et leurs mers adjacentes (Arafura, Timor et Tuzman).

En 2014, le Parc naturel de la mer de Corail voit enfin le jour.

Aire géante de 1,3 million de km², elle est la seconde plus grande surface marine protégée à l'échelle mondiale après Hawaï !

En 2018, pour protéger la Grande Barrière de corail, nous faisons front avec la Société de Conservation Marine Australienne. Sous la pression de notre campagne « Se battre pour le récif », le gouvernement australien finit par interdire tout dépôt de boues de dragage sur le site de la Grande Barrière de corail et annule la construction de nouveaux ports dans des zones encore intactes, comme le delta de Fitzroy

et le cap York... Des milliers d'espèces reprennent leur souffle !

Un nouvel écrin pour le trésor de l'humanité

Le gouvernement calédonien montre l'exemple en accordant un statut de protection de haut niveau à ses récifs les plus précieux.

Concrètement, il crée 7000 km² de réserves intégrales et 21000 km² de réserves naturelles, au sein desquelles la pêche et l'extraction de sable ou de pétrole seront proscrites.

La possibilité de s'approcher de certains atolls nécessitera une autorisation exceptionnelle et, suivant les zones, sera même formellement interdite. N'en déplaise aux navires de pêche illégaux

habituels à prélever concombres de mer et ailerons de requins dans la zone.

À ce jour, seuls 1,5% des récifs coralliens de la planète sont considérés comme intacts parce que très éloignés des côtes et donc préservés des activités de l'Homme.

Or, la Nouvelle-Calédonie est l'hôte d'un tiers de ces écosystèmes encore indemnes. D'une valeur inestimable, ces récifs détiennent le record mondial de biomasse de poissons à l'hectare. Près de 8 tonnes, pour être précis. Cela confère une responsabilité mondiale au Caillou qui, bonne nouvelle, en a pleinement pris conscience.

Depuis des millénaires, ces diamants illuminent le fond de nos océans. Ensemble, faisons en sorte qu'ils brillent encore longtemps, pour la nature et pour l'Homme.

Un pas de plus pour l'océan

200 000 à 400 000 km² supplémentaires seront mis à l'abri au cœur du Parc naturel de la mer de Corail d'ici la fin de l'année !

C'est ce que le président de Nouvelle-Calédonie, Philippe Germain, a annoncé à l'occasion de la conférence « Our Ocean », qui s'est tenue en octobre 2018 à Bali.

Depuis les années 1970, nous encourageons la création de nouvelles aires marines protégées, l'une des méthodes les plus éprouvées pour conserver le monde sous-marin.

L'intervention humaine et l'exploitation des ressources y sont strictement réglementées quand elles n'y sont pas complètement interdites.

Nous saluons donc le volontarisme politique du gouvernement calédonien qui confirme, par ce nouvel engagement, sa détermination à préserver l'exceptionnel patrimoine dont il est le dépositaire.



© NICOLAS PETIT

Trois vérités sur les coraux

Essentiels à la vie marine, les récifs coralliens éblouissent par leur beauté naturelle. Mais connaissez-vous tous leurs secrets ?



© THEA JACOB

Doyens des mers

Les grands récifs coralliens semblent être les plus vieux animaux coloniaux vivants du monde. Leur longévité dépasse de loin celle des tortues géantes des Galápagos qui vivent plus de 200 ans. Selon les experts, certains coraux seraient même apparus il y a 500 millions d'années !

Un organisme bien vivant

Chaque formation corallienne est constituée d'innombrables polypes minuscules qui, par leurs sécrétions, forment un squelette calcaire croissant, selon l'espèce, de quelques millimètres à 20 centimètres par an. Ces polypes vivent en symbiose avec des algues unicellulaires microscopiques, les zooxanthelles, qui les alimentent en oxygène, en sucres, en acides aminés et en acides gras. Ce sont ces algues qui confèrent aux récifs coralliens leurs magnifiques couleurs.

Préjugés

Il est fréquent de croire que le corail ne se développe que dans les mers chaudes où il forme les célèbres récifs et atolls. En réalité, les mers froides, au large de la Scandinavie, de la Grande-Bretagne et de la péninsule ibérique, hébergent aussi des récifs coralliens, qui sont des récifs d'eau froide, profonds, à corail non photosynthétique.

Partageons nos succès

Réchauffement climatique, érosion de la biodiversité, pollution plastique...

Face à l'ampleur de la tâche, nous pouvons nous sentir démunis.

Pourtant, si nous unissons nos forces, nous avons le pouvoir de construire un monde meilleur pour les générations à venir. Un monde où l'Homme vit en harmonie avec la nature. Voici quelques exemples de victoires que nous avons remportées ensemble. Merci à vous !



© GAELLE MANTATA / WWF



© BRIAN J. SKERRY / NAT. GEOGRAPHIC STOCK / WWF

Et au milieu coule la rivière Luangwa

Sauvage, libre. Voici la rivière Luangwa.

Longue de 1 100 km, elle compte parmi les derniers fleuves naturels intacts d'Afrique Australe. Approvisionnant en eau et en nourriture les communautés locales, le cours d'eau est aussi une véritable bouée de sauvetage pour des milliers d'espèces. Hippopotames, éléphants, rhinocéros noirs réintroduits depuis peu dans la région mais aussi zèbres, lions, léopards ou encore girafes de Thornicroft, espèce endémique que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. Tout ce petit monde cohabite au cœur de l'un des plus grands sanctuaires naturels d'Afrique. Mais depuis quelques temps, une ombre plane. Celle d'un immense barrage hydroélectrique qui sonnerait le glas de cet équilibre précaire. Le WWF et ses partenaires lancent alors une vaste campagne exhortant les pouvoirs publics à doter le fleuve d'une protection juridique pour le mettre à l'abri de toute activité humaine néfaste pour lui.

Près de 200 000 personnes signent notre pétition, faisant fléchir le gouvernement. Car la Zambie vient de l'annoncer, le barrage ne verra pas le jour ! À la suite d'une série de consultations publiques, elle a annulé l'étude de faisabilité, mettant un terme au projet. Le fleuve Luangwa et toute la biodiversité qui en dépend respirent à nouveau.

Pétrole et gaz, *persona non grata* dans les eaux du Canada

Le gouvernement fédéral a profité du Sommet International des Champions de la Nature, organisé à Montréal en avril dernier, pour faire part de sa toute dernière décision : les industries pétrolière et gazière ne sont plus les bienvenues dans les aires marines du Canada. L'exploitation minière, le déversement des déchets et le chalutage de fond y seront également proscrits. Dès le début des années 90, nous avons milité pour un renforcement global de la protection des aires marines mais tout s'est accéléré il y a deux ans.

Juin 2017, le gouvernement du Canada propose une série de mesures visant à autoriser le développement pétrolier et gazier dans 80 % de l'aire marine protégée du chenal Laurentien. Un havre de paix particulièrement prisé par la baleine noire de l'Atlantique Nord, la maraîche (requin-taube), le loup à tête large ou encore l'aiguillat noir. Le WWF Canada riposte par une campagne de protestation qui fait des remous : au total, près de 70 000 e-mails sont envoyés au gouvernement pour exiger des mesures de protection plus strictes pour ce site de 11 600 km². Peu de temps après, le Canada fait son annonce. Désormais, l'ambition du pays est de parvenir à protéger 10 % de ses aires marines et côtières d'ici 2020. Avec l'engagement que le pays vient de prendre, ce sont déjà 8,27 % qui sont mis à l'abri...



© CHRAIS MARTIN BAHR / WWF



© ANTON AGAROV / WHITEROADME

Loup y es-tu ?

Si les loups étaient jadis très répandus dans tout l'hémisphère Nord, ils ont peu à peu déserté l'Europe occidentale, persécutés par les Hommes qui ne supportaient pas leur prédation sur le gibier et le bétail.

Et pourtant... Démarche gracile, corps fuselé, cage thoracique étroite et pattes allongées, pas de doute, c'est bien un loup qui a été aperçu dans la nuit du 1^{er} mai dernier à Ebly, petite commune de Wallonie. D'après les analyses de ses déjections, l'animal serait originaire des Alpes franco-italiennes et aurait parcouru près de 800 kilomètres.

La nouvelle de ce retour réjouit les défenseurs de l'environnement car le *canis lupus* a un impact positif sur la biodiversité. Sa seule présence incite les herbivores à se déplacer plus souvent. Ces mouvements permettent à la végétation de se régénérer. Tout en haut de la chaîne alimentaire, le loup joue aussi un rôle de régulateur des espèces.

Dans de nombreux pays où l'Homme et le loup sont en conflit, le WWF développe des programmes et mène des campagnes de sensibilisation pour parvenir à une cohabitation apaisée entre l'animal et les activités humaines, en particulier l'élevage.

Le bison revient à la charge dans les Carpates

Lorsque l'on songe au bison, c'est l'image d'un sabot rageur martelant le sol poussiéreux qui nous vient immédiatement à l'esprit. Rescapé des temps préhistoriques, il peuplait autrefois les forêts européennes. Mais son habitat s'est réduit à peu de chagrin, en raison de l'expansion de l'agriculture notamment. Depuis près de deux siècles, l'espèce s'est éteinte à l'état sauvage dans nos contrées.

Depuis 1996, le WWF se mobilise pour restaurer une population viable de bisons et garantir la protection de l'espèce à long terme. Le principe est simple : des animaux élevés dans des réserves sont ensuite relâchés dans la nature après avoir passé quelques temps en semi-liberté, histoire de se réhabituer en douceur à la vie sauvage.

Nous sommes au cœur des montagnes, au sud-ouest de la Roumanie, à l'extrémité ouest des Carpates méridionales. D'abord timide, un jeune bison pointe son museau hors du camion. Puis, soudain hardi, il s'élançait dans la forêt. C'est une nouvelle vie qui commence pour l'animal et ses six compères relâchés le 20 juin dernier dans les monts Tarcu.

À terme, l'objectif est de parvenir à une population d'environ 200 bisons d'ici 2020, puis de 300 à l'horizon 2024.



Quel que soit le projet, chaque avancée, même infime, demeure essentielle.

© ROGER LEGUEN

Mieux comprendre le legs

● Je viens d'hériter de ma mère (d'une propriété qu'il me semble difficile de conserver) et j'ai entendu parler du don sur succession. De quoi s'agit-il précisément ?

Le don sur succession est un dispositif assez méconnu permettant de réduire le montant des droits de succession. Les biens donnés seront déduits de l'assiette de calcul des droits de succession qui sont acquittés par l'héritier.

Attention : ce don doit être effectué dans les 6 mois à compter du décès de la personne. Il faut impérativement informer le notaire et obtenir de l'organisme reconnu d'utilité publique le document fiscal Cerfa 12450-1.

● N'ayant pas d'enfant, est-ce nécessaire que je désigne un légataire universel dans mon testament ?

En l'absence d'héritier réservataire, désigner un légataire universel est essentiel puisqu'il est le seul dans ce cas à pouvoir recueillir l'intégralité du patrimoine.

En l'absence de légataire universel, il n'est pas possible de régler la succession, débloquer les actifs, acquitter les charges et délivrer les legs particuliers s'il y en a.

Dans ce cas de figure, le notaire doit solliciter les services d'un généalogiste pour rechercher des héritiers de sang. Ce processus retarde alors le règlement de la succession, la rendant coûteuse et incertaine.

● Puis-je préciser dans mon testament que mon legs soit affecté à une cause qui me tient particulièrement à cœur ?

Nous vous conseillons de ne pas donner trop de précisions si vous souhaitez affecter votre legs à une cause précise : en effet, si au moment de votre décès l'organisme n'œuvre plus pour la cause spécifiée dans le testament, le legs ne pourra pas être respecté. Si vous souhaitez par exemple affecter votre legs à la sauvegarde des lémuriens de Madagascar, le plus simple est de spécifier tout d'abord la zone géographique puis de préciser « dans la mesure du possible je souhaite que ce legs soit affecté à la protection des lémuriens/de la faune et la flore de l'île ».

Une question ?



Camille Perrier

Responsable des legs,
donations et assurances-vie
Tel : 01 73 60 40 40
Email : legs@wwf.fr

Le testament : pour que vos volontés soient respectées.

« À travers ce journal, publié deux fois par an, nous souhaitons à la fois vous donner des nouvelles de nos actions sur le terrain, mais également simplifier la compréhension des enjeux et des modalités de la succession.

Il n'est jamais évident d'aborder ce sujet. Ni vis-à-vis de soi, ni vis-à-vis de ses proches. Et pourtant, la succession est un moment décisif pour initier un acte de générosité au profit de l'intérêt général.

Transmettre au WWF c'est transmettre à l'ensemble du vivant et de la planète. Ce choix est un acte qui fonde aussi la postérité de nos testateurs.

Je me tiens à votre disposition pour construire et développer avec vous un projet porteur de sens et commencer l'année 2020 dans la plus grande sérénité. »

Mon espoir pour demain

Faire un legs au WWF France, c'est s'engager pour bien plus grand que soi. Derrière ce choix important, se cachent souvent de belles histoires de vie, de passion et de conviction. Et surtout une immense envie d'agir pour donner une chance à demain.

« Transmettre aux prochaines générations est mon métier. Depuis plus de trois décennies j'enseigne, par le biais de la littérature, le sens du respect, de la responsabilité et du goût de la réflexion.

De Rabelais à Pierre Rabhi, j'essaie d'interroger mes élèves, acteurs de demain, sur la nature de l'humain et sur son rapport à l'autre et au vivant. La science a apporté le progrès, la conscience, amoindrie par le profit, en a fait une arme destructrice. Les nouvelles ne sont pas bonnes et l'irresponsabilité et l'égoïsme des Hommes tendent à me désespérer. Pas loin de la retraite, et sans enfant, j'ai travaillé à transmettre et à devenir propriétaire.

Pourquoi ? Pour qui ? Face à la détresse des lanceurs d'alarme que l'on n'entend pas, des associations continuent de se battre et de remporter quelques succès. Avec l'énergie du désespoir, léguer une maison au WWF France comme une ultime et modeste contribution à un avenir incertain m'est apparu comme la seule chose raisonnable et sensée à faire. Si le travail de ma vie ne sert qu'à sauver quelques merveilleuses créatures, alors je n'aurai pas vécu en vain ».

Marie-Christine S. (Isère)



© ROGER LEGUEN / WWF



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

wwf.fr

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature (Formerly World Wildlife Fund) © "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks/ "WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.
WWF France. 35-37 rue Baudin - 93310 Le Pré-Saint-Gervais - France.

Photo de couverture © Roger Leguen, Nouvelle Calédonie.

Ont contribué à ce numéro : Benoît Duchier, Eléonore Hadida, Camille Perrier, Mathilde Valingot, Diane Vidal.

Fabrication : TBWA 8312 J